



**PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE TROUVILLE SUR MER**

Séance du 30 Mai 2023 à 16H30

L'an deux mille vingt-trois, le mardi 30 mai à 16 heures trente, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Trouville sur Mer se sont réunis à la Mairie de Trouville sur Mer, sur convocation en date du 23 mai 2023 de Madame la Présidente, Sylvie de GAETANO.

Nombre de conseillers en exercice : 15 - représentés : 2 - Absents : 2 - Quorum : 8

Étaient présents :

Mme Sylvie de GAETANO, Présidente - Mme Martine GUILLON, Vice-Présidente - M Didier QUENOUILLE - M Stéphane SABATHIER - M Lionel BOTTIN - M Jean-Eudes D'ACHON - M Guy de la BROUSSE - Mme Evelyne WACOGNE - Mme Marie BONHOMME - Mme Sophie MOITIE - M Adrien KERSEBET-VEGEAIS

Étaient représentés :

Mme Dominique VIGNESOULT (pouvoir à Mme Martine GUILLON) - Mme Stéphanie FRESNAIS (pouvoir à M Jean-Eudes D'ACHON)

Étaient excusés :

M Pascal BULTEZ - Mme Danielle PEGOT-CAPELLE

Secrétaire de séance :

Mme Isabelle SAITER

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

Procès-verbal du 31 mars 2023

DELIBERATIONS

- 1- Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du service d'aide à domicile

SEANCE – POINTS – VOTES ET DISCUSSIONS

Adopté à l'unanimité	Adoption du Procès-Verbal du Conseil d'Administration du 31 mars 2023
2023.29 Adopté à l'unanimité	Autorisation de recruter des agents non contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité du service d'aide à domicile Jean-Eudes D'ACHON demande ce que font les saisonniers après leur contrat. Martine GUILLON lui précise qu'il est difficile de trouver des employés et si le C.C.A.S. a la possibilité de les garder il le fait. Il s'en suit une discussion sur les difficultés de

	recrutement des travailleurs saisonniers.
Fin de séance 16H45	

<p>Pour extrait certifié conforme La Présidente, <i>Sylvie de GARTANO</i> Sylvie de GARTANO</p>	<p>Secrétaire de séance <i>Martine Guillon</i> Martine Guillon</p>
<p>Publié sous forme électronique sur le site internet de la commune WWW.trouville.fr le :</p>	<p>Date (Dans la semaine qui suit la séance du conseil d'administration au cours duquel le PV a été arrêté soit : jusqu'au</p>
<p>Un exemplaire papier de ce procès-verbal est également mis à disposition du public</p>	

ANNEXE

EN PAGES SUIVANTES : COPIES DES DELIBERATIONS ET DES RAPPORTS CORRESPONDANTS